

Les défis économiques et sociaux de la démocratie naissante en Tunisie, quel rôle pour l'Union européenne ?

Un plaidoyer pour une initiative PACDET¹

Hafedh Zaafrane²

14 mai 2011

Je vous ai compris ! s'exclama maladroitement Ben Ali le 13 janvier 2011 dans un discours télévisé en s'adressant au peuple tunisien pour la première fois en dialecte tunisien. Depuis la lecture de son discours du 7 novembre 1987, l'ancien président tunisien n'a jamais osé parler au peuple qu'à travers des discours écrits par ses conseillers, en une langue incompréhensible souvent pour lui-même et aussi pour l'écrasante majorité des tunisiens. Au-delà des faibles performances communicatives, la compréhension mutuelle entre pouvoir et peuple n'a jamais posé problème en Tunisie. Tout au contraire, depuis plus de 20 ans, le durcissement du régime et sa radicalisation traduit une parfaite compréhension des aspirations populaires et de son incapacité à les intégrer et à y répondre. La révolution tunisienne qui fait tomber la dictature de Ben Ali le 14 janvier 2011 a pris de court tous les analystes et autres pronostiqueurs politiques. Ses effets et ondes de chocs sont en train de redessiner le paysage politique du sud de la Méditerranée et ne manqueront pas d'inaugurer une nouvelle ère de profondes transformations politiques, économiques et sociales dans plusieurs pays arabes. Quels sont les défis économiques et sociaux de cette démocratie naissante en Tunisie ? Comment les appréhender quelques semaines après la chute du pouvoir despotique ? Comment se présente la conjoncture économique et sociale en Tunisie et quelles sont les perspectives à court termes ? Comment se positionne l'Union européenne par rapport à ses défis et quelle rôle pourra-t-elle ou devra-t-elle jouer ? Le présent papier essayera d'apporter quelques éléments de réponse à ses questions.

1. Le réveil douloureux de la révolution : crise économique et sociale

Le 15 janvier 2011, l'économie tunisienne s'est réveillée en une pleine crise économique et sociale qui s'empira de jour en jour. Le dérapage sécuritaire, les mouvements sporadiques antirévolutionnaires, l'opportunisme des revendications sociales, l'absence de traditions de dialogue politique démocratique, la faible représentativité des organisations sociales et patronales et le lourd héritage d'un despotisme inhibant toute forme d'expression sont autant de facteurs qui ont favorisé et entretenu l'émergence et l'instauration d'une véritable crise économique et sociale.

Le régime qui régna en Tunisie depuis près d'un quart de siècle a essayé de maquiller une réalité socioéconomique fort préoccupante dans un seul objectif de spoliation du pays au profit d'une organisation quasi-mafieuse. Le système basé sur la trilogie de la répression, clientélisme et corruption s'est écroulé non pas par un mouvement politique et encore moins idéologique, mais par un éclatement de la bulle socioéconomique. L'apparition à plein jour des difficultés socioéconomiques a fait tomber un pan entier de la quasi-légitimité du régime en dépit de ses derniers soubresauts de récupération. L'aggravation du chômage dans plusieurs régions du pays et dans ses composantes les plus critiques (jeunes et diplômés) et la prolifération de la pauvreté et le sentiment généralisé de dépossession, de confiscation et de spoliation ont constitué les ingrédients de base alimentant le mouvement révolutionnaire.

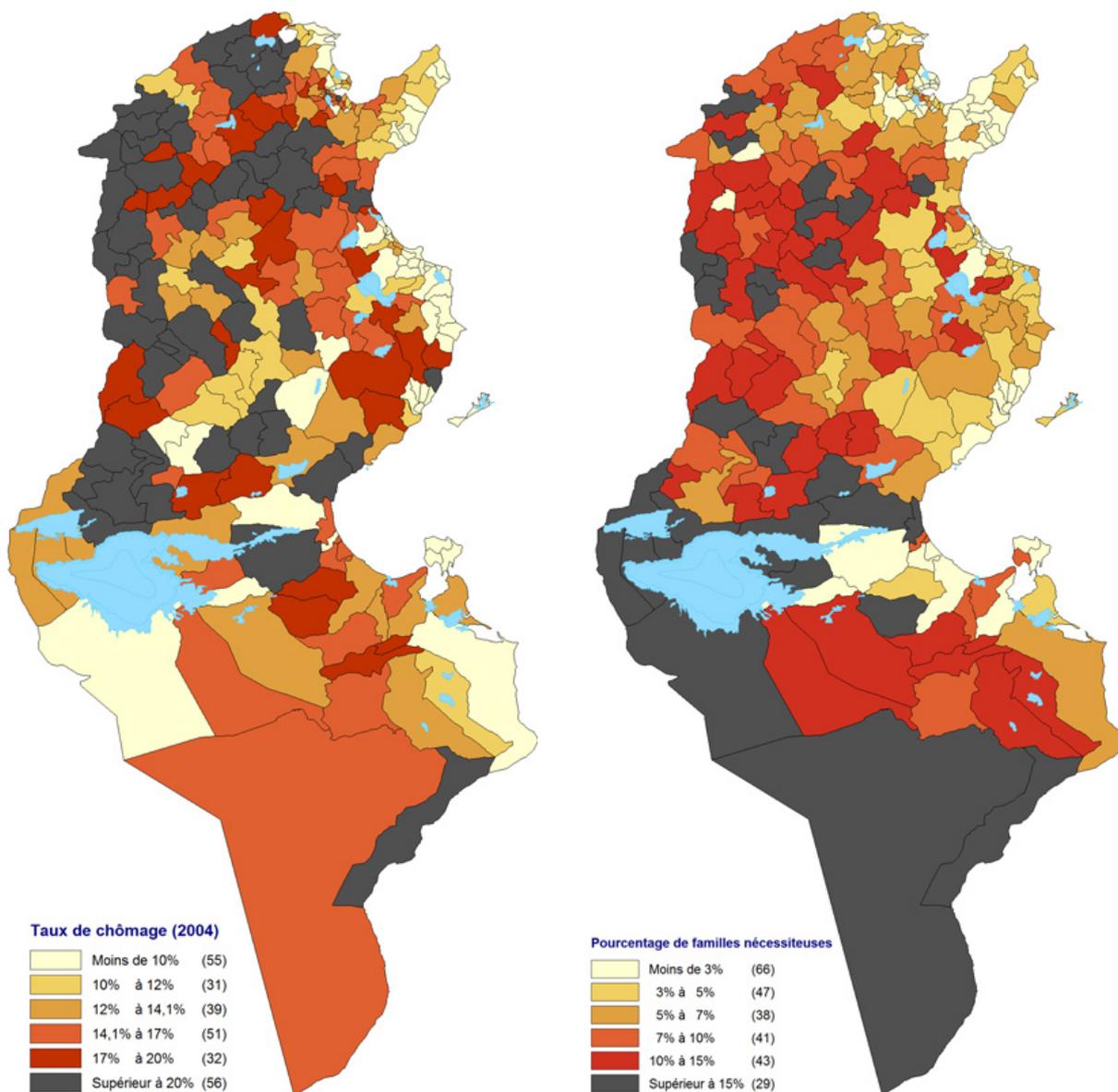
¹ PACDET : Partner Countries in Democratic Transition, ou PPTD : Pays Partenaires en Transition Démocratique

² Économiste tunisien (hafedh@zaafrane.com)

Les données publiées sur le chômage et la pauvreté en Tunisie sont entaché d'une extrême prudence affectant souvent leur authenticité et pose un problème de transparence. Au-delà de ce débat, les données montrent une incontestable disparité régionale des performances et des contre-performances économiques et sociales pénalisant les régions rurales et les régions de l'ouest tunisien d'où sont parties les premières revendications sociales qui se sont transformées en un véritable soulèvement révolutionnaire. Les deux cartes suivantes illustrent ces disparités à travers la répartition par délégation (la Tunisie est subdivisée en 24 gouvernorats et 264 délégations) du taux de chômage et de la proportion des familles nécessiteuses.

Carte 1 : Taux de chômage par délégation (2004)

Carte 2 : Proportion de familles nécessiteuses (2004)



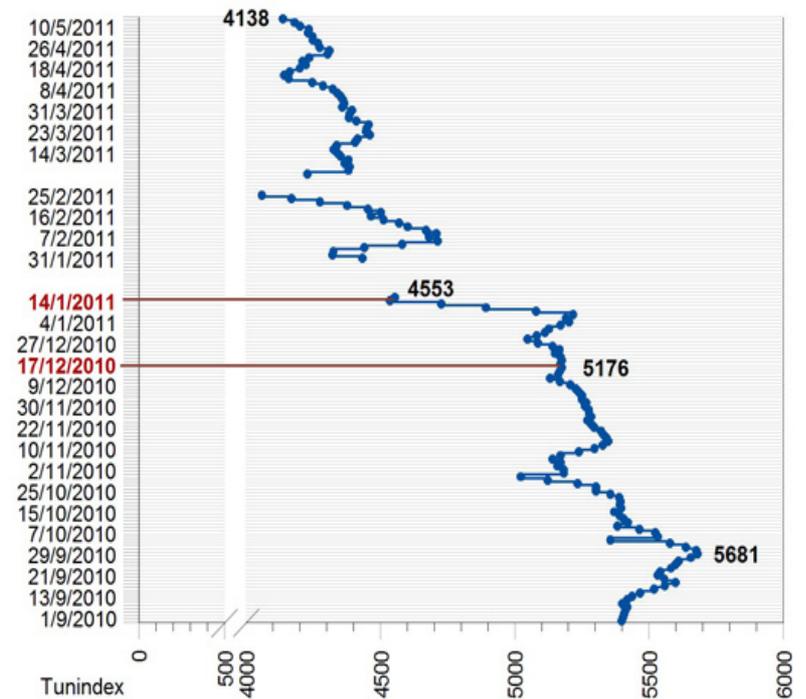
Source : élaboration de l'auteur d'après les résultats du Recensement général de la population de 2004, INS

Source : élaboration de l'auteur d'après les données de l'INS et du Ministère des affaires sociales

Près de quatre mois après la fuite de l'ancien président tunisien, les indicateurs socioéconomiques sont plutôt alarmants. Cela concerne le ralentissement de l'appareil productif, la perte d'emplois, l'aggravation du chômage, le désistement des investisseurs et des touristes, l'appauvrissement des plus vulnérables, l'amenuisement des recettes fiscales et des réserves en devises et le creusement du déficit public et celui des opérations courantes.

Les indicateurs de conjoncture en Tunisie sont peu développés, mais les données disponibles montrent un net recul des performances économiques. En dépit de la modestie de la dimension de la bourse de Tunis (une capitalisation boursière de l'ordre de 13 milliards TND et environ 45 sociétés cotées constituées essentiellement de banques et établissements financiers), l'évolution de son indice, Tunindex, est assez révélatrice. Depuis le 17 décembre 2010, jour de l'immolation de Bouazizi, à Sidi Bouzid, Tunindex a connu un recul de plus de 20%. Et la bourse a suspendu ses cotations à deux reprises au lendemain du 14 janvier 2011 et après la démission du gouvernement Ghannouchi le 27 février 2011.

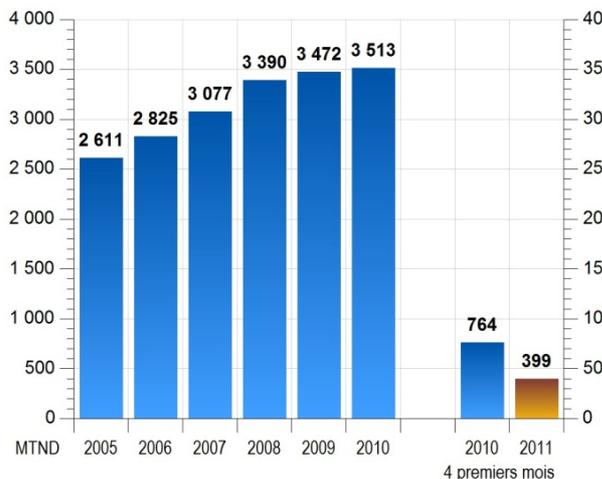
Graphique 1 : Évolution de l'indice de la bourse de Tunis (Tunindex)



Source : d'après les données de la BVMT

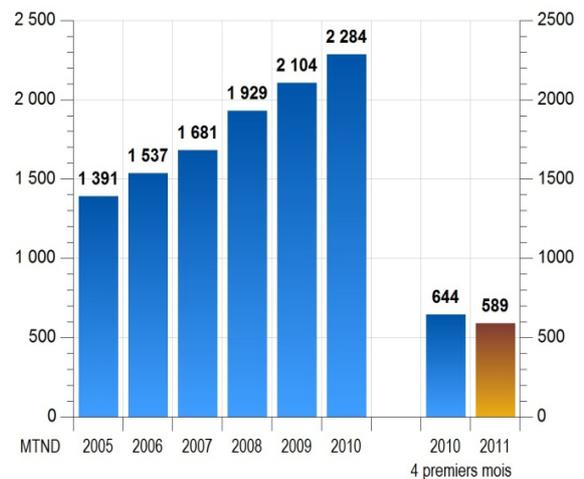
Les indicateurs du premier trimestre montrent un recul de l'activité industrielle de l'ordre de 15%, un recul des intentions d'investissement de 36%, une baisse de l'activité touristique de 45% en termes d'arrivées de touristes, de 61% en termes de nuitées et de 48% en termes de recettes (4 premiers mois), une baisse du volume des importations de 7,3% et une augmentation du volume des exportations de 4,8% dû probablement à un écoulement du stock produit fin 2010. Quant aux réserves en devises, elles connaissent une baisse et ont atteint 10 milliards TND le 5 mai 2011 couvrant 120 jours d'importation contre plus de 13 milliards TND fin 2010 et 147 jours d'importations. La baisse a aussi concerné les revenus du travail qui ont atteint à fin avril 2011 moins de 590 millions TND contre 644 millions TND pour les 4 premiers mois 2010, soit une baisse de 8,5%.

Graphique 2 : Évolution des recettes touristiques (2005-2010 et 4 premiers mois 2011)



Source : Banque Centrale de Tunisie

Graphique 3 : Évolution des revenus du travail (2005-2010 et 4 premiers mois 2011)



Source : Banque Centrale de Tunisie

Les difficultés économiques et sociales inhérentes aux retombées directes de la révolution se sont aggravées par la crise libyenne qui a impacté négativement l'économie tunisienne. En effet, la Libye est le deuxième partenaire commercial de la Tunisie après l'Union européenne et le flux annuel des deux millions de Libyens qui visitent la Tunisie pour tourisme, soins de santé ou pour achats divers génère un dynamisme économique devenu important dans plusieurs régions du pays. De même, le commerce informel entre les deux pays fait vivre des milliers d'habitants notamment dans les régions frontalières du sud.

Graphique 4 : Évolution des réserves en devises (2000-2011)



Source : Banque Centrale de Tunisie

Sur le plan social, la situation était extrêmement mouvementée durant le premier trimestre 2011. Les grèves ont augmenté de 155 % par rapport au premier trimestre 2010 et le nombre des entreprises touchées par ces mouvements sociaux et ces grèves a augmenté de 162 % en touchant 150 entreprises privées et 20 entreprises publiques, notamment dans les secteurs de l'éducation, du transport et de la poste. Les secteurs du textile, habillement, cuir et chaussures, ainsi que celui des industries mécaniques et électriques ont été les plus touchés. Le nombre de journées perdues pour l'économie et pour la production des entreprises a augmenté de 250% en passant de 19 000 jours en 2010, à 86 800 jours pour les 3 premiers mois de 2011. Les entreprises étrangères qui ont quitté le pays ont atteint le nombre de 41 entreprises qui employaient 2 800 personnes.

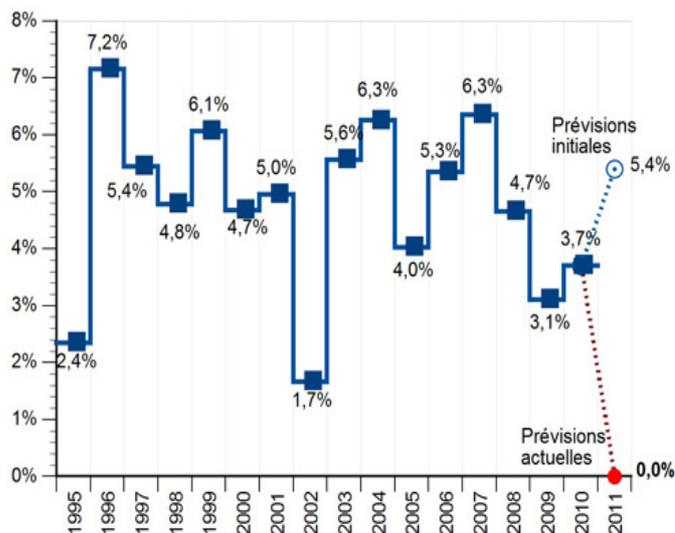
2. Les perspectives : le temps court et le temps long

La situation en Tunisie demeure marquée, d'une part, par une interférence de la vulnérabilité de la situation politique et de la fragilité de la situation économique, et d'autre part, par un rythme à deux temps : le temps court des pressions sociales et le temps long des réformes économiques et politiques. Dans ce contexte, l'appréhension des perspectives d'évolution de la situation socioéconomique et de ses enjeux constitue un exercice délicat.

Certes, le rétablissement de la sécurité est une condition élémentaire pour la reprise économique, mais si cela est rattaché à un schéma classique basé sur la capacité d'attractivité des IDE et des touristes, la recherche désespérée de stabilité peut inhiber des réformes audacieuses de la construction démocratique. De même, la crise économique qui perdure est de nature à favoriser l'électorat extrême. Dans la perspective des élections de l'Assemblée constituante le 24 juillet, instaurer les conditions normales passe aussi par la normalisation du contexte économique à travers le rétablissement de la confiance en l'avenir. Dans une réalité marquée par une méfiance extrême, cela ne peut se contenter de vœux pieux, mais par une réelle conviction en la reprise à travers des actions urgentes, rapides, consistantes et dotées d'une visibilité manifeste.

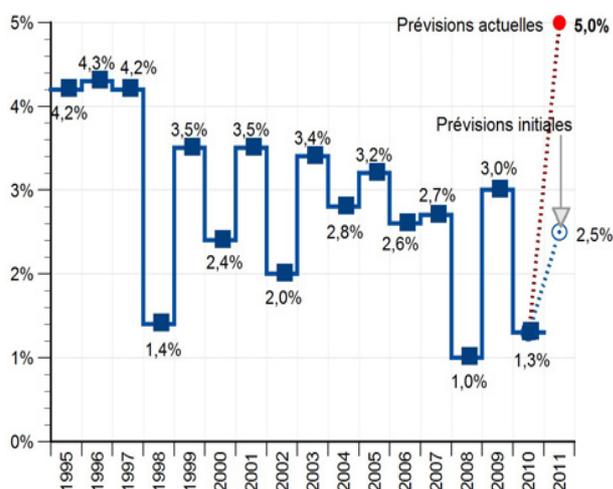
L'année 2011 sera une année difficile. La crise du premier trimestre impactera le reste de l'année. Les prévisions de croissance pour 2011 tablent sur une stagnation contre une croissance de 5,4% prévue par le cadrage macro-économique initial. La Banque Africaine de Développement a élaboré pour 2011 trois scénarios³ aboutissant à une croissance variant de -2,5% à 1,1% et à 3,6% selon différentes hypothèses de reprise des activités économiques. Il est prévu une aggravation du déficit public atteignant 5% (contre 2,5% prévu initialement) et aussi une aggravation du taux d'endettement qui pourra atteindre 47% contre 39% prévus.

Graphique 5 : Évolution du taux de croissance (1995-2011)



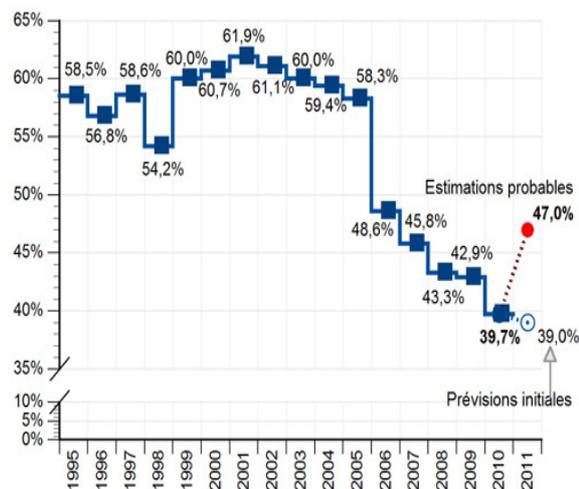
Source : d'après les données du MPCJ

Graphique 6 : Évolution du déficit public



Source : d'après les données du MPCJ et prévisions

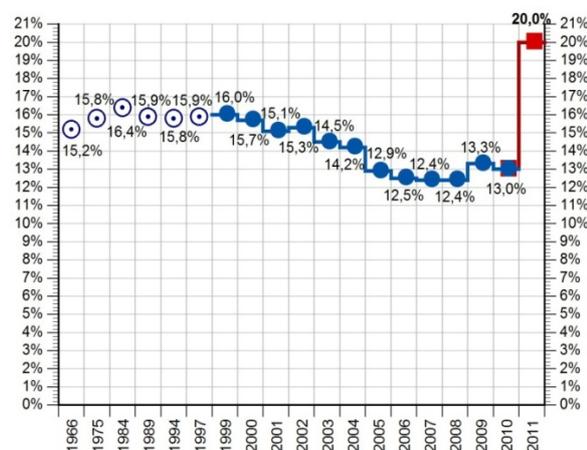
Graphique 7 : Évolution du taux d'endettement



Source : d'après les données du MPCJ et prévisions

Les conséquences sociales de la récession seront considérables. Les pertes d'emplois sont estimées actuellement à 7 000 emplois par mois qui s'ajoutent au stock des 500 000 chômeurs à qui s'ajouteront 80 000 diplômés de l'enseignement supérieur et 40 000 diplômés de la formation professionnelle en cours d'année sans compter les primo demandeurs d'emplois non diplômés. Aux termes de l'année 2011, le nombre des chômeurs dépassera 700 000 correspondants à un taux de chômage de l'ordre de 20%, taux jamais atteint en Tunisie depuis son indépendance.

Graphique 8 : Évolution du taux de chômage



Source : d'après les données du MPCJ et prévisions

³ Révolution tunisienne : enjeux et perspectives économiques, Banque Africaine de Développement, 11 mars 2011

Dans cette perspectives, les tensions sociales ne manqueront pas de s'aviver et d'impacter négativement le processus démocratique. Face à ces défis, le gouvernement provisoire a élaboré au début du mois d'avril 2011 un programme économique et social décliné en quatre chapitres (emploi, appui de l'économie et son financement, développement régional et action sociale) et 17 mesures (voir annexe). En fait, la lecture de ce programme devrait tenir compte des équations difficiles auxquelles le gouvernement provisoire se trouve confronté : i) il doit, d'une part, atténuer rapidement les pressions économiques et sociales tout en préservant les équilibres macro-économiques notamment en ce qui concerne les finances publiques, ii) il doit, d'autre part, mettre en place des réformes profondes et des actions à portée significatives et à impact important tout en s'inscrivant dans une logique de court terme afin d'assurer la cohérence de compatibilité avec son mandat provisoire limité à quelques mois.

C'est ainsi que le programme est caractérisé par une certaine ambiguïté. Il est limité dans sa portée et il n'y a pas ni idées originales ni des options de réformes profondes à même de relancer significativement l'activité économique. Le programme concocté par une « équipe de bénévoles » sans concertations a abouti à un ramassis hybride de mesures sociales (recrutement de 20 000 personnes dans la fonction publique, distribution d'une aide sociale aux diplômés chômeurs, élargissement du filet social pour concerner 185 000 familles nécessiteuses) et de « mesurées de loi de finances » sans portée significative sur la promotion de l'investissement.

Les besoins de financement additionnels sont estimés par le gouvernement provisoire à 4 milliards TND représentant 21% du budget initial de 2011. Quant aux besoins à moyen et long termes, ils sont gigantesques à la mesure des ambitions de la révolution et de la nouvelle Tunisie en construction. Des estimations les évaluent à une enveloppe annuelle de 5 milliards € sur une dizaine d'années. Face à ces besoins, la Tunisie a jusqu'à présent reçu des satisfécits, des témoignages de sympathie et de solidarité de la part de plusieurs de ses partenaires, des confirmations de financements déjà programmés antérieurement et une invitation à la prochaine réunion du G8 !

3. Place et rôle de l'Union européenne

Dans un élan de solidarité avec la Tunisie qui accueillit un flux incessant de réfugiés fuyant la Libye, la France dépêcha le navire de guerre le Mistral pour apporter une aide humanitaire et contribuer au rapatriement des Égyptiens. Le 7 mars 2011, le Mistral, spécialement aménagé (de larges écrans LCD ont même été installés pour rendre plus agréable la traversée aux Égyptiens), accosta au port de Zarzis avec à son bord 51 tonnes de fret humanitaire et une équipe de 6 médecins. Il s'avéra, d'une part, qu'il y avait un excédent de stock de nourritures amenés par les tunisiens et qui pourrissait par manque de moyens de stockage, d'autre part, qu'il n'y avait pas besoins de médecins à défaut de malades et de blessés et finalement que la mission prévue pour l'Égypte n'est plus nécessaire par défaut d'Égyptiens qui ont été rapatriés grâce à des ponts aériens entre Djerba et le Caire.

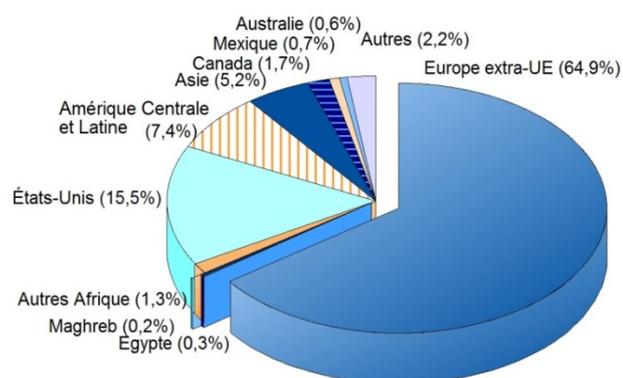
Cette mésaventure du Mistral est anecdotique et peut montrer jusqu'à quel point, une aide, bien qu'animée par une bonne volonté, peut être complètement anachronique, inappropriée et ne correspondre nullement aux besoins réels du bénéficiaire en raison notamment d'une incompréhension d'une certaine réalité et d'un temps de latence, de décision et de mise en place incompatible avec un rythme accéléré de l'histoire que nous vivons dans nos pays de la rive sud de la Méditerranée. Le risque est de constater ce même dysfonctionnement et ce même décalage dans la politique européenne de voisinage ou autre qu'elle soit nouvelle ou ancienne dans son appréhension de la coopération et du partenariat entre les deux rives de la Méditerranée.

Au milieu des années 1990, l'Union européenne offrait à ses voisins du Sud et de l'Est un projet de zone de prospérité partagée. L'idée était séduisante et la Tunisie accourra pour être la première à apporter sa signature. Plus de 15 ans plus tard, le bilan s'avéra fort mitigé et le constat est plutôt décevant. En effet, si prospérité il y a eu, elle n'a pas été équitablement partagée ni entre les pays ni au sein du même pays. Il devint légitime de s'interroger sur l'apport réel et l'impact effectif du partenariat euro-méditerranéen. Une lecture réductrice de ce partenariat peut le ramener sur le plan politique à un soutien déclaré ou implicite aux dictateurs de la rive sud, soutien motivé essentiellement par des impératifs sécuritaires et égoïstes des pays de la rive nord ; et sur le plan économique, à un échec total du projet de convergence et un effort financier quasi-insignifiant fourni par l'Union européenne comparativement aux gigantesques besoins de financement du développement des pays du sud et de l'est de la Méditerranée (PSEM).

L'exemple de la Tunisie est fort édifiant en cette matière sur ces deux aspects politiques et économiques. D'une part, il serait inutile de rappeler le soutien souvent complice de la dictature considérée à tort garante de la protection vis-à-vis du terrorisme ou d'immigration clandestine. Concernant le volet financier, on constate que depuis la signature de l'accord d'association en 1995 et jusqu'à fin 2005, la Tunisie a bénéficié d'un appui de l'Union européenne s'élevant à 568 millions € (17,7% du total de l'assistance bilatérale de l'UE) apportés par MEDA I et MEDA II. Cela représente un montant annuel de moins de 5 € par habitant !

Par ailleurs, le concours apporté par la BEI a certes contribué à résoudre quelques besoins de financement, mais il a contribué aussi à l'alourdissement de l'endettement extérieur de la Tunisie qui offert à la BEI une « bonne opportunité de placement » dans un pays « solvable ». Concernant les investissements directs étrangers (IDE) européens, l'ensemble des pays du Maghreb n'ont réussi à capter que 0,2% des flux sortants de l'UE représentant un montant annuel moyen de 1,5 milliard € sur la période 1998-2009.

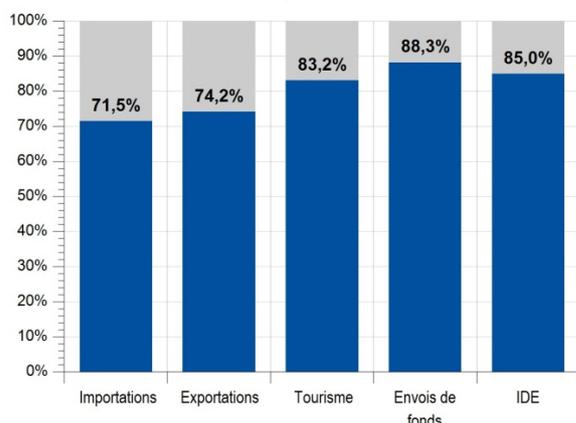
Graphique 9 : Structure des IDE sortants de l'UE ventilés selon le pays de destination non-UE (moyenne 1998-2009)



Source : d'après les données d'Eurostat

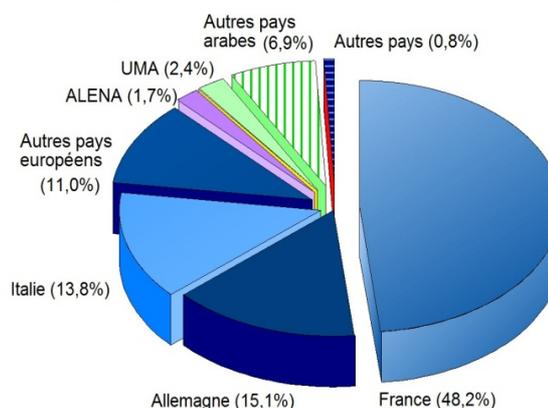
Paradoxalement, l'économie tunisienne était et restera fortement intégrée à l'Europe qui constitue le fournisseur de 72% de ses importations, la destinée des trois quart de ses exportations, l'origine d'environ 90% des revenus du travail, de 83% des recettes touristiques et 85% des IDE. L'économie tunisienne est ainsi plus européenne que plusieurs économies européennes.

Graphique 10 : Poids de l'UE dans l'économie tunisienne (moyenne 2007-2009)



Source : d'après les données du MPCJ et la BCT

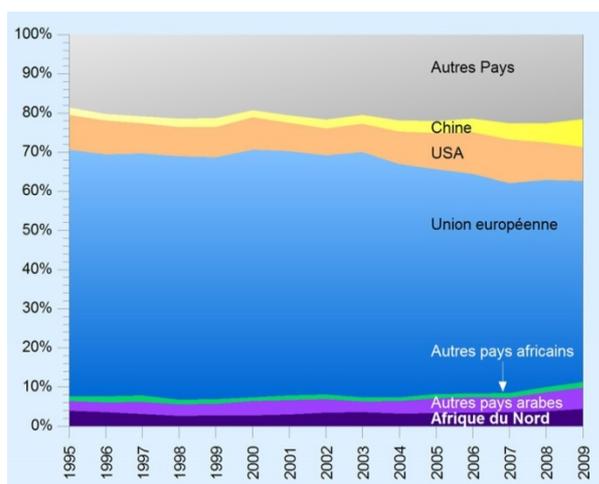
Graphique 11 : Tunisie, Revenu du travail par provenance (moyenne 2007-2009)



Source : d'après les données de la BCT

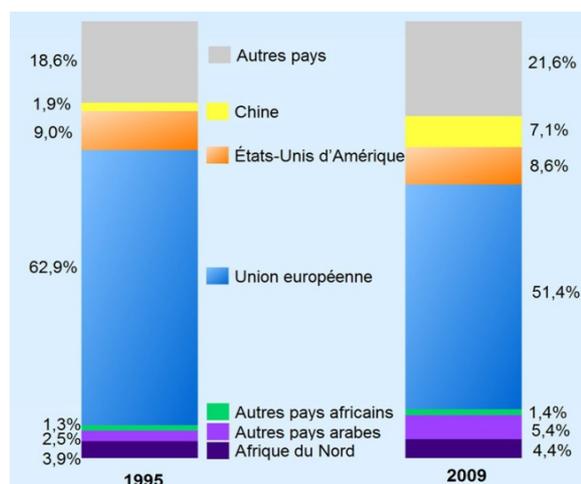
Toutefois, une donne récente commence à se dessiner. Elle concerne une lente mais nette tendance à l'amenuisement du poids économique de l'Union européenne dans les économies des pays de rive sud au profit d'autres puissances émergentes et notamment la Chine. Cela pourrait être précurseur des effets de retour et des limites de l'encrage exclusivement commercial et économique. Les deux graphiques suivants illustrent la baisse du poids de l'UE dans le commerce extérieur des pays de la rive sud (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye et Égypte) qui passa de 63% en 1995 à 51% en 2009 alors que le poids de la Chine est passé de 1,9% à 7,1% :

Graphique 12 : Évolution du poids de l'UE dans le commerce extérieur des pays de la rive sud de la Méditerranée (1995-2009)



Source : calculs de l'auteur d'après les données du CNUCED

Graphique 13 : Poids de l'UE dans le commerce extérieur des pays de la rive sud de la Méditerranée (comparaison 1995 et 2009)



Source : calculs de l'auteur d'après les données du CNUCED

La Tunisie est maintenant à la croisée des chemins. Elle a pris son destin en main et commença une longue marche vers la démocratie. Rompre avec le passé, bâtir sur les acquis et éviter les dérapages tels sont les maîtres mots guidant son cheminement. La Tunisie nouvelle se veut libérée des séquelles de la période despotique en cherchant à se doter d'une nouvelle constitution tout en acceptant l'intégralité des règles du jeu démocratique. Rien ne semble immuable, des profondes remises en cause sont proposées et des questions fondamentales sont posées.

Les difficultés du moment que nous vivons à travers la crise économique et sociale ne sont pas inquiétantes. L'histoire nous enseigne que les transitions démocratiques s'accompagnent de difficultés économiques. Mais l'histoire nous enseigne aussi que la solidarité des partenaires extérieurs est déterminante pour la réussite économique qui conditionne à son tour la réussite du processus de construction démocratique.

Qui sont les partenaires de la Tunisie ? Question existentialiste dérangerait des considérations d'appartenance. La constitution tunisienne est actuellement suspendue dans l'attente de l'élaboration d'une nouvelle constitution par l'Assemblée constituante qui se mettra en place à partir du 24 juillet 2011. Toutefois, l'article premier de la constitution suspendue semble constituer l'unanimité pour être reconduit dans la nouvelle constitution. Il stipule que « La Tunisie est un État libre, indépendant et souverain : sa religion est l'Islam, sa langue l'arabe et son régime la république ».

Comment se positionne l'euro-méditerranée ? La politique du voisinage nouvelle ou ancienne ou encore l'UPM offrent-elles des alternatives dans cette formidable mouvance des concepts ? Dans quelles mesures la dimension méditerranéenne pourra constituer une composante de notre identité ? L'Europe a-t-elle les moyens et surtout la volonté de mettre à profit ce nouveau contexte pour renforcer cette dimension ? Quels projets civilisateurs offrir pour les générations futures ? Quelles sont ses préalables et ses conditions de réussite ?

Des focus groupes organisés⁴ avec des jeunes ainsi que les consultations nationales menées par les autorités tunisiennes montrent d'une part que les jeunes se réfèrent plus souvent à la langue, au patrimoine et à l'histoire comme repères d'appartenance au pays et que la place de la Méditerranée dans l'appartenance régionale s'érode (elle passa de 7,2% en 2000 à 4% en 2005) au profit du monde musulman (31% en 2000 et 43% en 2005) et du Maghreb (11,9% en 2000 et 24,2% en 2005). Dans quelles mesures les jeunes tunisiens et autres jeunes des pays de la rive sud en quête d'ouverture, d'engrangement mondial et universel pourraient rêver et construire une appartenance méditerranéenne tout en consolidant les composantes arabo-musulmanes de leur identité ?

4. Pour une initiative PACDET (ou PPTD)

Face à ce défi civilisationnel, le syndrome de Lampedusa nous interpelle tous. Son exploitation actuelle par une certaine droite européenne pour des intérêts et des impératifs électoraux est forte inquiétante pour nous. Faut-il rappeler que la Tunisie, aux pires moments de ses difficultés post-révolutionnaires a accueilli généreusement plus de 150 000 réfugiés fuyant la Libye. Elle n'a pas crié au scandale mais a montré un exemple de solidarité populaire. Actuellement, plus de 5000 Libyens sont soignés dans les modestes hôpitaux et centres de soins et une bonne partie sont hébergés généreusement par les citoyens.

Cela pose la question des limites des instruments d'intégration offerts par l'Europe. La politique de voisinage, l'Union « de » ou « pour » la Méditerranée ainsi que le Statut avancé ont montré leur inefficacité dans le passé et semblent totalement inappropriés dans le contexte actuel. Ils sont peut être efficaces pour dialoguer avec des dictatures, mais ils sont caducs et certainement inappropriés pour soutenir des démocraties naissantes. Face à cette réalité, certains fonctionnaires de Bruxelles continuent de considérer que les instruments actuels demeurent efficaces et peuvent accompagner les mutations en cours au Sud de la Méditerranée. La question n'est certes pas tranchée et il y a une quasi-certitude qu'elle ne le sera pas de sitôt. Même dans le cas où un statut nouveau serait à l'étude et se trame quelque part, l'accouchement risque, d'une part, d'être long, et d'autre part, d'être décevant.

Dans l'attente de l'ébranlement de la machine européenne, des mesures urgentes et à impact immédiats peuvent, et doivent, être proposées et mises en place rapidement s'il y a une volonté d'accompagner solidairement les mutations en cours. L'impatience de transformation et la soif du changement ont fait changer la notion du temps en Tunisie et dans les autres potentiels pays entamant leur transition démocratique. Le temps court devient plus court et le temps devint l'impératif de toute action.

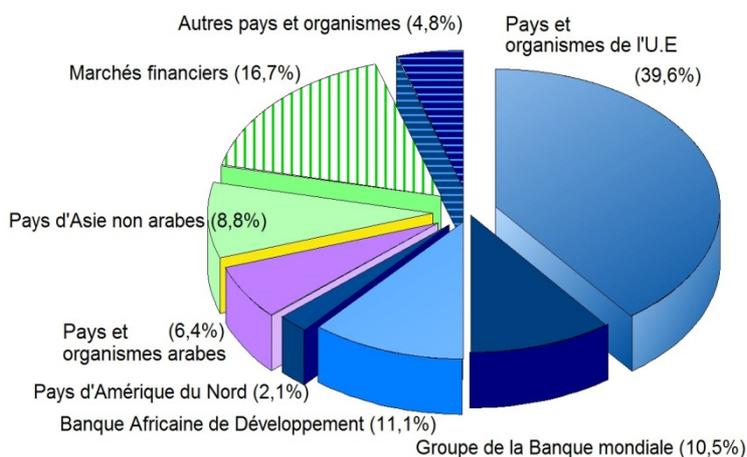
L'initiative proposée ici s'inspire de l'initiative PPTE (pays pauvres très endettés, ou HIPC Heavily Indebted Poor Countries, en anglais) mise en place dans la seconde moitié des années 1990 par la Banque mondiale, le FMI et la BAD visant à aider les pays pauvres en renonçant au remboursement des dettes qui sont recyclées au profit des secteurs sociaux et à la réduction de la pauvreté. Cela a permis aussi à ces organismes d'assurer un « recouvrement » honorable de leurs dettes qui étaient, de toutes les manières, menacées de non remboursement en raison de l'insolvabilité de ces pays pauvres très endettés.

⁴ Voir H. Zaafrane : « Adolescents et jeunes en Tunisie : données et défis », *Système des Nations Unies*, 2007

L'initiative proposée ici peut prendre la dénomination de PACDET (*Partner countries in democratic transition*) ou PPTD (en français, Pays Partenaires en Transition Démocratique), et consistera recycler la dette publique européenne bilatérale et multilatérale dans le financement des projets de développement favorisant la construction démocratique et s'inscrivant dans les objectifs des révolutions démocratiques des pays partenaires du sud et de l'est de la Méditerranée. En Tunisie, les projets de réformes institutionnelles, d'amélioration de la gouvernance, d'amélioration de l'efficacité interne et externes des systèmes d'enseignement et de formation, de développement régional et rural, et tout projet favorisant la création d'emplois et l'innovation pourraient s'inscrire dans ces priorités.

À titre illustratif, la dette publique extérieure de la Tunisie se présente comme présenté par le graphique ci-contre. Les pays et organismes de l'Union européenne détiennent 40% de la dette publique tunisienne pour un montant engagé à fin 2009 de 15,5 milliards TND qui peut correspondre à l'enveloppe PACDET de la Tunisie dans le cas où l'ensemble des pays de l'UE et la BEI adhèrent à cette initiative. Dans le cas où la Banque mondiale et la BAD y adhèrent, l'enveloppe PACDET de la Tunisie atteindra près de 24 milliards TND.

Graphique 14 : Tunisie : structure de la dette publique extérieure (fin 2009)



Source : d'après les données de la Banque Centrale de Tunisie

Tableau 1 : Situation des crédits extérieurs pour les principales sources de financement au 31/12/2009

| (en millions TND) | Engagements | Utilisations |
|-----------------------------------|---------------|---------------|
| Pays et organismes de L'U.E | 15 503 | 11 747 |
| Groupe de la Banque mondiale | 4 094 | 3 497 |
| Banque Africaine de Développement | 4 346 | 3 523 |
| Pays d'Amérique du Nord | 824 | 823 |
| Pays et organismes arabes | 2 505 | 1 935 |
| Pays d'Asie non arabes | 3 443 | 2 418 |
| Marchés financiers | 6 529 | 6 474 |
| Autres pays et organismes | 1 868 | 1 485 |
| TOTAL | 39 112 | 31 902 |

Source : d'après les données de la Banque Centrale de Tunisie

L'impact politique de l'initiative PACDET, de part et d'autre des deux rives de la Méditerranée sera manifestement incontestable. Plusieurs avantages potentiels plaident en faveur de PACDET qui sont à mettre à l'actif de cette initiative :

- ❑ Efficacité immédiate : l'initiative PACDET traduira un élan de solidarité manifeste et un soutien clair, évident et immédiat au processus de construction démocratique engagés au sud de la Méditerranée.
- ❑ Réponse appropriée au contexte : l'initiative PACDET est compatible avec l'impératif du temps court qui traduit l'impatience et le soif des changements à opérer dans les pays en transition démocratique. Cette initiative peut se décider rapidement de se mettre en place immédiatement.

- ❑ Visibilité remarquable : vis-à-vis des peuples ayant engagé leur transition démocratique, PACDET est dotée d'une visibilité manifeste et constitue un noble soutien à la démocratie compréhensible et intelligible, dimensions qui sont absentes dans les instruments actuels, et permet de remédier aux défaillances d'image du soutien de l'UE aux démocraties naissantes. PACDET est un signal évident, clair, visible et compréhensible de solidarité tellement revendiquée par les peuples qui aspirent à une véritable transition démocratique et interpellent le soutien de leurs partenaires.
- ❑ Coût financier supportable : PACDET est dotée d'un coût financier modulable et moins onéreux que plusieurs autres « moyens » de soutien à la démocratie, comme l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne, par exemple.
- ❑ Compatibilité avec la disponibilité des ressources : PACDET ne nécessite pas des mobilisations nouvelles de ressources additionnelles européennes (bilatérales ou multilatérales) qui sont difficiles à identifier et à mobiliser dans l'immédiat.
- ❑ Compatibilité avec la notion du temps long. PACDET est aussi compatible avec l'impératif du temps long. Cette initiative permet de définir immédiatement les termes d'un appui à moyen terme correspondant à l'horizon de remboursement de la dette en question.
- ❑ Impact politique au sein des pays européens : PACDET permet d'interpeller tous les gouvernements, les parlements et les instances de l'Union européenne sur l'impératif d'une solidarité revendiquée par les peuples en transition démocratique et sur l'impérieuse nécessité d'y répondre.
- ❑ Impact politique mondial : PACDET offre à l'Union européenne l'opportunité de jouer à l'échelle mondiale le rôle de chef de file et de précurseur en matière de soutien aux mouvements démocratiques en mobilisant l'adhésion à cette initiative des organisations financières internationales et régionales comme la Banque mondiale, le FMI ou la BAD et aussi d'autres pays hors Union européenne et des pays non européens.
- ❑ Innovations dans la gouvernance : PACDET permettra d'introduire des innovations dans la gouvernance des instruments de coopération entre les deux rives de la Méditerranée, innovations appropriées par rapport au contexte nouveau permettant d'éviter les limites et les insuffisances des procédures et cadres classiques des instruments en vigueur. La gouvernance de cette initiative devrait ainsi être à la hauteur des challenges qu'elle incarne et devrait aboutir à un rapprochement des institutions européennes avec celles des pays méditerranéens en transition démocratique, d'une part, et les sociétés civiles des deux rives, d'autre part.
- ❑ Avantages de PPTE sans ses inconvénients : PACDET permet de tirer profit de l'expérience de l'initiative PPTE en évitant ses présumés inconvénients qui concernent le fait que PPTE récompensait les « mauvais élèves » en bonifiant les plus endettés et les moins rigoureux dans la gestion de leur dette. D'une part, les candidats à PACDET n'ont pas été concernés par PPTE, et d'autre part, le motif d'adhésion n'est pas l'endettement excessif, mais un engagement sans faille vers une réelle transition démocratique.

Annexe 1 : Programme économique et social du gouvernement provisoire

Mesure 1 : Un programme de recrutements exceptionnels dans la fonction publique (20.000 emplois) et un plan de relance sera également engagé pour inciter les entreprises à faire un effort similaire à l'État (20.000).

Mesure 2 : Prise en charge de 200.000 jeunes à travers les interventions des mécanismes de la politique active de l'emploi, notamment le programme AMEL.

Mesure 3 : Doublement des montants alloués aux programmes d'utilités publiques dans les régions.

Mesure 4 : Programme d'appui et de relance des entreprises qui passent par des difficultés économiques conjoncturelles.

Mesure 5 : Restructuration du dispositif de micro-crédits et de financement des PME et création de pôles bancaires dans les régions.

Mesure 6 : Mesures fiscales et financières pour la relance de l'économie nationale.

Mesure 7 : Démarrage des projets d'infrastructures nécessaires pour l'investissement.

Mesure 8 : Démarrage des projets pilotes dans le domaine des TIC.

Mesure 9 : Lancer un programme pour promouvoir la nouvelle image de la Tunisie.

Mesure 10 : Révision du budget de l'État et de la loi de finances 2011.

Mesure 11 : Des dotations budgétaires seront allouées aux des autorités régionales pour actionner localement les mécanismes de l'emploi et les aides sociales, tout en adoptant des procédures qui allient rapidité, transparence et équité.

Mesure 12 : Dissolution des conseils régionaux et leur remplacement par des représentations spéciales impliquant la société civile et les compétences locales.

Mesure 13 : Appui de la réalisation des grands projets et des projets pilotes dans le domaine des TIC dans les régions.

Mesure 14 : Le renforcement des aides aux familles nécessiteuses pour couvrir toutes les familles qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, soit 185.000 familles.

Mesure 15 : Accorder des micro-crédits ou des dotations pour l'amélioration du logement en faveur de 20.000 familles.

Mesure 16 : Une aide sera accordée une seule fois aux personnes revenant de Libye (400 TND par personne et 600 TND par famille) plus d'autres facilités pour l'accès aux financements.

Mesure 17 : Élaborer un cadre juridique pour les fondations caritatives.

Sigles

| | |
|-----------------|---|
| BAD : | Banque africaine de développement |
| BCT : | Banque Centrale de Tunisie |
| FMI : | Fonds monétaire international |
| INS : | Institut National de la Statistique |
| MPCI : | Ministère de Planification et de Coopération internationale |
| PACDET : | Partner countries in democratic transition |
| PPTD : | Pays partenaire en transition démocratique |
| PPTE : | Pays pauvre très endetté |
| TIC : | Technologie de l'information et de la communication |
| TND : | Dinar tunisien |
| UE : | Union européenne |